



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

14 OCT. 2021

Bureau du courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 28 septembre 2021 (convocation du 15 septembre 2021)**

Aujourd'hui vingt huit septembre deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Olivier ESCOTS, M. Nicolas FLORIAN, M. Stéphane MARI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Gérard CHAUSSET à Mme Brigitte TERRAZA, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Béatrice de FRANÇOIS

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/05/05P

**ANNEXE DU BP 2021 SUR L'ETAT DES PROVISIONS ET DES
DEPRECIATIONS**

Le budget 2021 du SPIC a été approuvé lors du conseil d'administration du 30 mars.

Ce budget doit être assorti d'un certain nombre d'annexes permettant une meilleure lisibilité des données.

L'annexe sur l'état des provisions et des dépréciations du BP 2021 Stationnement n'ayant pas été présentée lors du conseil d'administration du 30 mars, nous les soumettons à l'approbation du conseil d'administration du 28 septembre afin de régulariser le BP 2021 du SPIC.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir approuver l'annexe sur l'état des provisions et des dépréciations du BP 2021 stationnement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 28 septembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président


Christophe DUPRAT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)	815 000,00		3 837 858,98	4 652 858,98	2 712 384,00	1 940 474,98
ABONDEMENT DU CET	100 000,00			100 000,00		100 000,00
PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX			499 000,00	499 000,00		499 000,00
PROVISION POUR TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS			2 788 858,98	2 788 858,98	2 212 384,00	576 474,98
PROVISION POUR DESAMIANTEMENT						
PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL	100 000,00		50 000,00	150 000,00		150 000,00
PROVISION POUR RISQUES CLIENTS	35 000,00			35 000,00		35 000,00
AUTRES PROVISIONS POUR R&C	580 000,00		500 000,00	1 080 000,00	500 000,00	580 000,00
Dépréciations (2)						
TOTAL BUDGETAIRES	815 000,00		3 837 858,98	4 652 858,98	2 712 384,00	1 940 474,98
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour dépréciations clients (2)						
Dépréciations (2)			191 170,29	191 170,29		191 170,29
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES			191 170,29	191 170,29		191 170,29

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

